

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 6 FÉVRIER 2017 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Michel Charlebois	Conseiller no. 2
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Hélène Boulanger	Conseillère no. 4
	M. Frédérick Lee	Directeur général et secrétaire-trésorier

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 17-02-017

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point.

Point 3. Résolution # 17-02-018

Lecture et adoption du procès-verbal du 26 janvier 2017

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2017.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance et dépôt de documents

Rien à mentionner

Point 5. Résolution # 17-02-019

Rapport du trésorier

Le trésorier résume le rapport budgétaire au 31 janvier 2017.

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du trésorier pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2017.

Point 6. Résolution # 17-02-020

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 17-01 au montant de 10 849.97 \$.

Point 7. Résolution # 17-02-021

Approbation de la liste des comptes payés (incompressibles)

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 17-01.1 totalisant une somme de 42 401.09 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 31 janvier 2017.

Point 8.

Rapport des conseillers

M. John Pineault, maire : Il a assisté à la rencontre pour définir le nouveau plan de zonage. Il a fait de même pour les rencontres portant sur le plan de développement stratégique. Il a assisté à une conférence de presse à Sept-Îles avec la CSN et il nous cite les opportunités de visibilité offertes au prochain congrès de la CSN. Finalement, il informe l'auditoire sur le futur rallye aérien et sur la rencontre avec Kim Nguyen.

M. Michel Charlebois, conseiller no. 2 : Il nous informe sur ses démarches avec le fonds vert des municipalités pour convertir l'Auberge Pointe-Ouest à l'énergie solaire.

Mme Shawna Doucet, conseillère no. 3 : Suivi des actions pour relancer le service incendie.

Mme Hélène Boulanger, conseillère no. 4 : Suivi de la planification stratégique.

Point 9. Résolution # 17-02-022

Demande de rétrocession des terrains du MERN

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles possède de vastes étendues de terrain dans le périmètre urbain de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ;

ATTENDU QUE ces terrains ont peu de chance d'être utiles au Ministère ;

ATTENDU QUE, de par ses projets de développement, plusieurs de ces terrains représentent un levier intéressant afin d'attirer de nouveaux arrivants ou de nouvelles entreprises ;

ATTENDU QUE la procédure pour louer ou acquérir un terrain du Ministère est fastidieuse et compliquée, décourageant souvent les éventuels intéressés ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire être maître de son développement ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire être facilitatrice pour ses partenaires et citoyens, actuels et futurs ;

ATTENDU QUE l'éventuelle rétrocession des terrains du Ministère à la Municipalité n'est pas dans un but spéculatif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de lui rétrocéder tous les terrains qu'il possède dans le périmètre urbain de la Municipalité pour la somme de 1.00 \$.

Point 10. Résolution # 17-02-023

Dénonciation des actes terroristes à Québec

ATTENDU QU'un attentat terroriste a fait 6 morts et quelques blessés graves le 29 janvier 2017 au Centre culturel islamique de Québec;

ATTENDU QUE les locaux du Centre culturel musulman de Sept-Îles ont été vandalisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti dénonce les actes de terrorisme du 29 janvier à Québec et offre ses sympathies aux familles des victimes;

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti offre son appui à la Communauté musulmane de Sept-Îles et dénonce les actes de vandalisme qu'elle a fait face.

Point 11. Résolution # 17-02-024

Acceptation de l'offre de services - Norda Stelo – Mise aux normes des infrastructures d'eau potable

ATTENDU QUE dans le processus de mise aux normes des infrastructures d'eau potable la Municipalité de L'Île-d'Anticosti doit, à la demande des instances gouvernementales, produire une étude préliminaire qui présente la solution de mise aux normes;

ATTENDU QUE Norda Stelo, anciennement Roche, est la firme impliquée dans le dossier depuis plusieurs années et qu'elle est celle la plus à jour dans les récents avancements;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Norda Stelo pour un montant de 19 675.00 \$ avant les taxes applicables.

Point 12. Résolution # 17-02-025

Avis de motion modification règlement 25-9006 concernant le zonage

Est donné par Mme Hélène Boulanger l'avis de motion que le règlement portant le numéro 131-03-17 portant sur la révision du plan de zonage de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti sera adopté à une séance ultérieure.

Point 13. Résolution # 17-02-026

Citation de bâtiments historiques

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti possède plusieurs phares avec leurs bâtiments accessoires;

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti possède plusieurs bâtiments encore intacts de la période Menier ou de la «Consolidated Bathurst Ltd»;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti cite tous les phares sur son territoire et leurs bâtiments accessoires, en dehors du périmètre urbain, comme ayant un intérêt historique et patrimonial;

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti cite tous les bâtiments encore intacts de la période Menier et de la période «Consolidated Bathurst Ltd» sur son territoire, en dehors de son périmètre urbain, comme ayant un intérêt historique et patrimonial.

Point 14. Résolution # 17-02-027

Demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour redevance sur l'exploitation forestière

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs reçoit une redevance de 35 \$ du mètre cube de bois qui est prélevé sur le territoire de l'île d'Anticosti ;

ATTENDU QUE les retombées de l'exploitation forestière sur l'île sont minimales ;

ATTENDU QUE l'exploitation forestière demande beaucoup de temps et d'énergie à gérer pour la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et les partenaires impliqués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de :

DEMANDER au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'accorder à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti une redevance de un dollar (1.00 \$) pour chaque mètre cube de bois exploité sur son territoire ;

QUE ces sommes soient utilisées dans le cadre d'un fonds de diversification économique.

Point 15. Résolution # 17-02-028

Avis d'intention pour ouverture du fonds indépendant d'appui au projet « UNESCO Anticosti »

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a déposé sa candidature pour être ajoutée à la liste indicative du Canada pour devenir un site du patrimoine mondial de l'UNESCO;

ATTENDU QUE dans l'éventualité d'une acceptation de Parcs Canada pour l'ajout de la candidature d'Anticosti à la liste indicative, un projet complexe et onéreux débutera alors;

ATTENDU QUE la Municipalité sollicitera différents partenaires pour mener à bien ce dossier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti entame des démarches pour la création d'un fonds indépendant d'appui au projet « UNESCO Anticosti »;

QUE ce fonds soit administré par une entité indépendante à être créée et qu'un élu municipal y siège.

Point 16.

Varia

Résolution # 17-02-029

Nomination du nouveau journal mensuel

ATTENDU l'invitation envoyée à la population sous forme d'un concours afin de nommer notre nouveau journal mensuel;

ATTENDU QUE quarante-et-une (41) suggestions ont été reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité

QUE le nom proposé par Isaac Perreault, soit « Le Calou », soit retenu;

QUE le prix de 50 \$ soit remis à monsieur Isaac Perreault.

Point 17.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Quatre (4) personnes sont présentes.

Début de la période de questions : 19 h 31

Fin de la période de questions : 19 h 43

Point 18. Résolution # 17-02-030

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 44.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault
Maire

Frédéric Lee
Secrétaire-trésorier